

Canadian Group
Inter-Parliamentary Union



Groupe canadien
Union interparlementaire

**Rapport de la délégation parlementaire canadienne à la
Réunion parlementaire de la 55^e session de la Commission
des Nations Unies sur la condition de la femme :
« Promouvoir l'accès et la participation des femmes et des
filles à l'éducation, la formation, la science et la technologie :
le rôle des parlements »**

Groupe canadien de l'Union interparlementaire (UIP)

New York, New York, États-Unis d'Amérique

Le 23 février 2011

Rapport de la délégation parlementaire canadienne à la Réunion parlementaire de la 55e session de la Commission des Nations Unies sur la condition de la femme : « Promouvoir l'accès et la participation des femmes et des filles à l'éducation, la formation, la science et la technologie : le rôle des parlements »

Thème de la conférence

Une délégation canadienne a participé à une conférence organisée aux Nations Unies par l'Union interparlementaire (UIP) et ONU Femmes. Cette conférence s'inscrivait dans le cadre de la 55^e session de la Commission des Nations Unies sur le statut des femmes et avait pour thème : « Promouvoir l'accès et la participation des femmes et des filles à l'éducation, la formation, la science et la technologie : le rôle des parlements ». Plus d'une centaine de parlementaires provenant de 36 pays y ont participé.

Ordre du jour

La conférence a eu lieu au siège des Nations Unies, à New York, le 23 février 2011.

En parallèle au thème prioritaire de la Commission des Nations Unies sur le statut des femmes, la conférence de l'UIP portait sur trois thèmes : (1) l'éducation des filles – préalable à l'accès à la science et la technologie; (2) l'emploi des femmes dans les sciences et les technologies; et (3) comment mettre les TIC au service des femmes en politique? Les parlementaires ont eu l'occasion de discuter de leurs opinions, de leurs expériences dans leur pays respectif, et des pratiques exemplaires dans ces domaines. Ces réunions ont permis aux parlementaires canadiens de se renseigner sur les débats que soulèvent ces questions et les progrès qu'ils entraînent dans les autres pays et au sein de la Commission des Nations Unies sur le statut des femmes¹.

La délégation canadienne

La délégation canadienne était formée des parlementaires suivants :

- L'honorable Linda Frum, sénatrice;
- L'honorable Salma Atallahjan, sénatrice;
- M^{me} Lise Zarac, députée.

La délégation était accompagnée de M. Serge Pelletier, secrétaire exécutif du Groupe canadien de l'Union interparlementaire, et de M^{me} Lalita Acharya, chef, Section de l'industrie, de l'innovation et de l'infrastructure, Bibliothèque du Parlement.

¹ Pour l'ordre du jour de la conférence et d'autres documents connexes : <http://www.ipu.org/splz-f/csw11.htm>.

Déroulement de la conférence

L'honorable Margaret Mensah-Williams, vice-présidente du Comité du Groupe de femmes parlementaires de l'UIP a accueilli les participants à la conférence.

La conférence s'est ouverte avec un discours livré par M^{me} Michelle Bachelet, ancienne présidente du Chili, qui a été récemment nommée sous-secrétaire générale et directrice exécutive d'ONU Femmes. M^{me} Bachelet a exposé les cinq priorités thématiques d'ONU Femmes :

1. Renforcer l'influence, le leadership et la participation des femmes;
2. Mettre fin à la violence contre les femmes;
3. Augmenter la participation des femmes en matière de paix et de sécurité;
4. Autonomiser économiquement les femmes;
5. Placer les priorités en matière d'égalité des sexes au cœur de la planification, de la budgétisation et des statistiques nationales, locales et sectorielles.

M^{me} Bachelet a demandé aux parlementaires présents de veiller à ce que la problématique du genre soit intégrée aux politiques et aux lois, et à suivre ce dossier de près. Elle a exhorté les participants à s'assurer que les budgets nationaux répondent tant aux besoins des femmes qu'à ceux des hommes. Elle a ensuite souligné que les parlements sont des outils importants pour obliger les gouvernements à rendre des comptes dans certains domaines. Au cours de la période de questions qui a suivi, les parlementaires ont discuté de certains des obstacles auxquels ils se heurtent. On se demandait surtout comment passer de la parole aux actes afin d'augmenter la participation des femmes en politique, d'éliminer la violence contre les femmes, de satisfaire les besoins des femmes les plus vulnérables et d'autonomiser les femmes sur le plan économique.

Premier thème : l'éducation des filles – préalable à l'Accès à la science et la technologie

La première séance portait sur les façons d'attirer les femmes et les filles vers les cursus scientifiques et technologiques et de combattre les stéréotypes hommes-femmes dans les sciences.

M^{me} Gulser Corat, directrice, division de l'égalité des sexes, à l'UNESCO, a discuté de la non-discrimination et du droit à l'éducation pour tous. Elle a d'abord traité de deux problèmes : (i) les inégalités de genre persistantes partout dans le monde qui empêchent bien des filles de recevoir ne serait-ce qu'une éducation de base; et (ii) les disparités inhérentes aux disciplines et aux carrières scientifiques et technologiques, qui, à part les sciences de la vie, sont encore dominées par les hommes. On remarque des disparités frappantes entre les régions en ce qui concerne les inégalités de genre, ce qui laisse croire que des facteurs socioculturels sont en partie à l'origine des inégalités dans ces domaines.

Pour résoudre le problème, M^{me} Corat a souligné qu'il était extrêmement important d'offrir une éducation de haut calibre à tous les étudiants, y compris des programmes d'études qui éveillent l'intérêt des filles à l'égard des sciences et des technologies. M^{me}

Corat a parlé des façons d'augmenter la confiance en soi des filles en sciences et en technologies. Des études ont montré que les attitudes socioculturelles influencent beaucoup les choix de carrière acceptables pour les filles, et ces attitudes sont transmises de génération en génération. Pour ce qui est de combattre les stéréotypes qui découragent les femmes de poursuivre une carrière en sciences et en technologies, M^{me} Corat a fait valoir qu'il suffisait d'avoir de nombreuses femmes faisant figure d'exemples dans ces domaines. L'UNESCO insiste sur l'excellent exemple que donnent les enseignantes puisqu'elles projettent une image positive des femmes dans le domaine scientifique et parce qu'elles sont en mesure de conseiller les filles intéressées à faire carrière en science ou en technologie.

M. Mevlut Çavusoğlu, Président de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, a fait la présentation suivante. Il a discuté de la situation en Europe en ce qui concerne l'accès des filles à l'éducation et les stéréotypes sexuels dans ce secteur. Dans les régions rurales européennes marquées par la pauvreté et des conditions socioéconomiques difficiles, les filles n'ont accès qu'à une partie du programme scolaire obligatoire. Dans bien des cas, les parents ne sont pas en mesure d'envoyer tous leurs enfants à l'école et certains donnent la priorité à leurs fils plutôt qu'à leurs filles. Cette mise à l'écart des filles entraîne un gaspillage de capital humain. M. Çavusoğlu s'est questionné sur ce que peuvent faire les politiciens pour lever les obstacles qui empêchent les filles et les femmes d'avoir accès à l'éducation et pour briser les stéréotypes en éducation. L'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, dans une résolution récente, a ciblé plusieurs solutions concrètes, notamment offrir l'éducation publique à tous les enfants et assurer l'équilibre entre les sexes au sein du personnel des écoles, tant pour l'enseignement que pour l'administration et la direction des écoles. Pour que ce genre de mesures fonctionne, il faut que la société évolue aussi de manière à ce que, par exemple, les filles et les femmes ne soient pas responsables des tâches ménagères de manière disproportionnée et qu'elles aient autant de temps que les garçons pour les travaux scolaires, les loisirs et le développement personnel.

La séance s'est terminée avec la présentation de M^{me} Ntlhoi Motsamai, Présidente de l'Assemblée nationale du Lesotho, qui s'est attardée sur les obstacles particuliers qui empêchent les filles de son pays d'avoir accès de manière équitable à l'éducation. Le gouvernement du Lesotho a pour objectif en éducation d'éliminer les inégalités de genre dans l'enseignement primaire et secondaire et d'assurer l'égalité des sexes. M^{me} Motsamai a souligné l'importance de donner accès à une éducation de haut calibre à tous les étudiants.

La séance s'est terminée avec une discussion ouverte sur l'éducation des filles, plus particulièrement en ce qui concerne les cursus scientifiques et technologiques, et sur les stéréotypes sexuels en science.

Deuxième thème : l'emploi des femmes dans les sciences et les technologies

M^{me} Jane Stewart, directrice du Bureau de l'Organisation internationale du travail auprès des Nations Unies, a commencé sa présentation en parlant des obstacles auxquels se heurtent les femmes dans la recherche d'un emploi en sciences et en technologies. Parmi ces obstacles, on relève les disparités dans le domaine de l'éducation : relativement peu de filles étudient en sciences et en technologies, peu de

femmes obtiennent des diplômes dans ces domaines (globalement, elles représentent 30 % des diplômés), et encore moins d'entre elles poursuivent une carrière scientifique (moins de 30 % des chercheurs sont des femmes). Les stéréotypes, comme « certains domaines de la science sont pour les hommes » et « les connaissances des hommes sont davantage scientifiques et objectives alors que celles des femmes sont fondées sur l'instinct maternel », entravent le cheminement des femmes au cours de leur formation et de leur carrière en sciences. Sur le marché du travail, les scientifiques de sexe féminin perdent au change du point de vue financier puisque la disparité salariale entre les sexes est plus marquée dans les domaines dominés par les hommes. Trouver un équilibre entre la vie familiale et le travail est aussi un défi pour les scientifiques puisqu'ils doivent souvent travailler en dehors des heures de travail normales et parce que la nature même des emplois rend difficile le travail à temps partiel.

De nombreux instruments internationaux servent à promouvoir l'égalité des sexes au travail, notamment les conventions de l'OIT sur la rémunération égale, la discrimination (dans l'embauche et au travail), les travailleurs ayant des obligations familiales et la protection de la maternité; le Programme d'action sur la discrimination dans le marché du travail et sur les moyens de faciliter l'emploi des femmes dans les sciences et les technologies.

Troisième thème : Comment mettre les TIC au service des femmes en politique?

M^{me} Piyoo Kochar, coordonnatrice de iKNOW Politics², a entamé la dernière séance par un survol des technologies de l'information et des communications (TIC) et en expliquant comment elles peuvent aider les femmes en politique. iKNOW Politics allie sites Web et médias sociaux pour appuyer les femmes et les autres personnes intéressées à la politique. Internet est devenu une partie importante de notre vie quotidienne et on utilise de plus en plus les de Beijing (la partie sur les femmes et l'économie); et la Convention de l'ONU sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes.

M^{me} Stewart a présenté certaines mesures susceptibles de favoriser l'égalité des sexes au travail, notamment adopter des lois sur l'équité en matière d'emploi; tenir compte de la problématique de l'équité entre les sexes dans les lois, politiques et programmes; mettre en place des objectifs et des quotas (mesure souvent controversée); et veiller à ce que les programmes d'enseignement et de formation encouragent autant les femmes que les hommes à explorer toutes les disciplines universitaires. Au cours de sa présentation, M^{me} Stewart a souligné les récents travaux de l'OIT sur l'égalité des sexes et l'emploi dans les régions rurales.

La séance s'est terminée avec une discussion ouverte TIC en politique. Internet permet la création de mouvements et de communautés virtuelles et donne lieu à des occasions de collaboration. Il constitue également un système d'information décentralisé et dynamique. Les TIC peuvent aider les femmes à accroître leur participation dans tous les domaines, y compris la politique. Elles peuvent mettre en relation les femmes entre

² L'International Knowledge Network of Women in Politics (iKNOW Politics) est « un espace de travail en ligne conçu pour répondre aux besoins des élus, candidates, dirigeants et membres de partis politiques, chercheurs, étudiants et autres praticiens désireux de développer la participation des femmes à la politique ». <http://www.iknowpolitics.org/fr/node/315>.

elles et leur permettre de rompre l'isolement. L'établissement de relations entre des femmes de régions et de milieux culturels différents contribue à élargir les points de vue et à faire évoluer les mentalités. Toutefois, les nouvelles technologies entraînent des coûts, ce qui ralentit leur implantation dans certaines communautés. Dans les pays en voie de développement, les femmes vivant dans des régions rurales constituent l'un des groupes les plus marginalisés en ce qui concerne l'accès aux TIC. D'autres facteurs empêchent aussi les femmes d'avoir accès aux TIC dans certains pays, notamment les faibles taux d'alphabétisation, l'absence d'enseignement technique et les barrières linguistiques (la plupart des renseignements disponibles sur Internet sont en anglais).

Le deuxième présentateur, M. Jeffrey Griffith, conseiller principal, Centre mondial pour les TIC au Parlement, a discuté des répercussions politiques de la technologie sur les parlements et des bienfaits de la technologie pour les femmes parlementaires. La technologie constitue un autre moyen de communication pour les parlementaires et les citoyens. Le *Rapport mondial 2010 sur l'e-Parlement*³ fait l'état des lieux sur l'utilisation des TIC dans les parlements. On y montre que les sites Web constituent maintenant le principal outil qu'utilisent les parlements pour atteindre leurs objectifs de transparence et de reddition de comptes. Presque tous les parlements ont un site Web, mais un grand nombre ne respectent pas les recommandations les plus importantes incluses dans les *Principes directeurs relatifs aux sites web parlementaires*⁴ de l'UIP, ce qui fait que plusieurs de ces sites obtiennent donc une mauvaise note dans le rapport. En ce qui concerne la communication avec le public, les technologies interactives (c.-à-d. les blogues et les consultations en ligne sur les projets de loi) ne sont utilisées que par une petite fraction des parlements. Par contre, de nombreux parlements comptent utiliser ces technologies dans un avenir rapproché. Parmi les obstacles à surmonter afin de communiquer avec le public au moyen des TIC, on note que certains parlementaires ne connaissent pas ces technologies et que certains citoyens ne comprennent pas le processus législatif.

En ce qui concerne les avantages de la technologie pour les femmes parlementaires, M. Griffith a souligné que la technologie est un outil non sexiste qui peut aider à mettre tout le monde sur un pied d'égalité. L'information, c'est le pouvoir, et l'échange d'information à l'aide des TIC permet de donner plus de pouvoir aux femmes. La technologie n'a pas à être coûteuse pour être utile (p. ex., les téléphones cellulaires, les connexions Internet dans les centres communautaires, la radio).

La dernière conférencière de la séance était M^{me} Marija Lugaric, parlementaire croate, qui a relaté ses expériences avec les TIC et expliqué comment ces dernières peuvent améliorer le travail des parlementaires. Elle a fait valoir que les TIC peuvent aider les femmes à se faire une place en politique, à y travailler, et à réduire l'écart entre les sexes. Plus que jamais auparavant, les médias sociaux et la participation en ligne permettent aux électeurs de suivre et d'influencer la politique et les campagnes

³ L'Union interparlementaire et le Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies, par l'entremise du Centre mondial pour les TIC au Parlement, *Rapport mondial 2010 sur l'e-Parlement*, 2010, <http://www.ictparliament.org/fr/node/821>.

⁴ L'Union interparlementaire et le Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies, par l'entremise du Centre mondial pour les TIC au Parlement, *Principes directeurs relatifs aux sites web parlementaires*, mars 2009, <http://www.ipu.org/PDF/publications/web-f.pdf>.

électorales, et d'appuyer les mouvements de son choix. Pour les parlementaires, ces technologies permettent de peaufiner les politiques et les propositions, d'améliorer la reddition de comptes et d'accroître leur présence dans les médias. M^{me} Lugaric a terminé sa présentation en soulignant qu'Internet et les médias sociaux sont maintenant des outils politiques, qu'on le veuille ou non.

La séance s'est terminée sur une discussion ouverte sur les avantages et les inconvénients des TIC pour les femmes en politique.

Conclusion

Le 28 février 2011, l'honorable Margaret Mensah-Williams, vice-présidente du Comité de coordination des Femmes parlementaires de l'UIP et vice-présidente du Conseil national namibien, a fait une déclaration lors de la séance plénière de la Commission des Nations Unies sur le statut des femmes au nom des délégués ayant participé à cette conférence d'une journée⁵.

Respectueusement soumis,

L'honorable Donald H. Oliver, c.r., sénateur
Président, Groupe canadien de l'UIP

⁵ Déclaration de M^{me} Mensah-Williams, vice-présidente du Comité de coordination des Femmes parlementaires et vice-présidente du Conseil national namibien, <http://www.ipu.org/Un-f/sp-csw280211.pdf>.

Dépenses de voyage

ASSOCIATION	Groupe canadien de l'Union interparlementaire (UIP)
ACTIVITÉ	Rapport de la délégation parlementaire canadienne à la Réunion parlementaire de la 55 ^e session de la Commission des Nations Unies sur la condition de la femme : « Promouvoir l'accès et la participation des femmes et des filles à l'éducation, la formation, la science et la technologie : le rôle des parlements »
DESTINATION	New York, New York, États-Unis d'Amérique
DATES	Le 23 février 2011
DÉLÉGATION	
SÉNAT	L'honorable Linda Frum, sénatrice, cheffe de la délégation; L'honorable Salma Atallahjan, sénatrice
CHAMBRE DES COMMUNES	M ^{me} Lise Zarac, députée
PERSONNEL	M. Serge Pelletier, Secrétaire administratif, Groupe canadien de l'UIP M ^{me} Lalita Acharya, Conseiller
TRANSPORT	4 745,21 \$
HÉBERGEMENT	2 275,20 \$
HOSPITALITÉ	
INDEMNITÉS JOURNALIÈRES	699,38 \$
CADEAUX OFFICIELS	
DIVERS	
TOTAL	7 719,79 \$

